

# SERVICES CONDUCTEURS : BENEVOLAT OU TEMPS DE TRAVAIL ?

Le 01 décembre 2017

Chers collègues, comme chaque année nous constatons une dégradation des services conducteurs.

En effet, à offre kilométrique constante, voir en augmentation (250000 KMS de plus en 2014) le nombre de services ne cesse de diminuer entraînant logiquement une répercussion de productivité sur les services restants.

A ceci s'ajoute une dégradation moins visible mais bien réel des déplacements pour la prise et fin de services cette difficulté oblige les conducteurs à se déplacer avant et/ou après sur leur temps personnel.

**Imaginez les salariés des autres services arrivant à leur travail et qui seraient obligés d'attendre une demi-heure avant leur prise de service.**

Lors de divers réunions (COMMISSION, CE, DP, CHSCT), ce sujet a été débattu. La direction ne le conteste pas mais nous répond ceci : « *Ce n'est pas du temps de travail et nous avons un engagement de prise et fin de service au même endroit !* ».

Pour nous cela n'est pas acceptable car les conducteurs subissent cette augmentation de temps de déplacement qui avait moins d'incidence lorsque le cycle de 13 semaines était moins lourd en termes d'heures, (Pour rappel le maximum est de 456 heures !).

En ce qui concerne l'engagement d'augmenter le nombre de services avec prise et fin de service au même endroit nous estimons que 1 service par an et par périodes, est insatisfaisant :

**« Super plus que 200 ans et ça ira mieux !!! ».**

La véritable amélioration serait d'intégrer ces temps de déplacements dans le cycle de 13 semaines.

Le tableau de la deuxième feuille concernant les services 2016/2017 va vous éclairer sur le nombre important d'heures qu'un conducteur a donné à l'entreprise sans aucun retour !!!